

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la commune de LIVERNON,
Séance du 03 mai 2023

Nombre de conseillers

En exercice 12

Présents 10

Votants 12

Absents 02

Date de la convocation :
27 avril 2023

Date d'affichage :
27 avril 2023

OBJET :

Délibération N° 2023-05-41

Avenant AXA assurances
(relogement Mairie/AP
Maison Courdès -
transfert compétence
assainissement)

Acte rendu exécutoire après
Dépôt en Sous-Préfecture
Le 04/05/2023

Et publication ou notification
Du 09/05/2023

Monsieur Le Maire
Jacques COLDEFY



L'an deux mille vingt-trois le trois du mois de mai à 20 h 30.
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques COLDEFY, Maire.

Présents : Belin Jérôme - Grimal Béatrice- Martinez Dimitri - Mas Cédric - Mejezaze Jean-Paul - Mézy Amandine - Serrau Martial -Soulie Bruno - Verbiguie Laurie.

Absentes : Bouyssou Vanessa a donné procuration à Mézy Amandine.
Grimal Béatrice a donné procuration à Soulier Bruno.

Secrétaire de séance : Belin Jérôme

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet d'avenant AXA assurances induit par le relogement de la Mairie et de l'Agence postale communale, ainsi que par le transfert de la compétence assainissement au Syndicat Limargue Ségala à compter du 01 janvier 2023.

Il précise que le montant de la cotisation annuelle est de 9 407.33 € pour l'année 2023, soit 70.25 € d'augmentation par rapport à 2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- accepte à l'unanimité le projet d'avenant présenté par AXA Assurances ;
- charge Monsieur le Maire de signer tout document nécessaire à intervenir.

Fait et délibéré, les jours et an que dessus

Pour copie conforme

Le Maire
Jacques COLDEFY

